

" Un journal c'est la conscience d'une nation." Albert Camus



www.jda.ci

Journal d'Abidjan

L'hebdo

N°222 du 24 au 30 Septembre 2020

CONSOMMATION
LA TENDANCE À LA HAUSSE

COMMISSION ÉLECTORALE
SANS LE PDCI ET LE FPI

FRAUDE SCOLAIRE
LA FESCI S'INVITE

ON VEUT DES
ELECTIONS AVEC
ZERO MORT!

DÉSŒBÉISSANCE CIVILE

LES NUAGES S'AMONCELLENT

GRATUIT
NE PEUT ÊTRE VENDU

L'opposition multiplie les actions à moins de six semaines de l'élection présidentielle. Dos à dos avec le pouvoir, elle espère obtenir gain de cause avec la désobéissance civile.

Nouvelle
Collection
YeQar

Choisis ta Couleur!



ÉDITO

Asseyons-nous et discutons !

Les rapports de force commencent à montrer leurs limites. Et si chaque camp continue à montrer ses griffes, ses griefs et sa colère, tout en voyant midi à sa porte, il s'avère nécessaire qu'à ce stade un dialogue s'impose à tous. Pouvoir et opposition ne peuvent pas se permettre de se défier tout le temps. Il faut absolument ouvrir une page de dialogue afin de calmer les esprits et de rassurer les Ivoiriens. Surtout le peuple, au nom duquel et pour lequel tous revendiquent la parole et les aspirations. Environ un mois avant un scrutin qui fait grandir les craintes chez les populations, il n'est pas trop tard pour bien faire et rattraper certaines choses. Au gouvernement d'en créer le cadre et aux partis d'accepter de se prêter au jeu. Bien entendu, l'on ne peut exiger de « bonne foi » des différents acteurs, mais un cadre de discussions peut être le point de départ d'une baisse des tensions. Cela pourrait rassurer les Ivoiriens pour aller voter dans la paix et ne pas craindre une crise post-électorale. L'opposition est en droit d'attendre des « actes forts » de la part du gouvernement. Elle a beaucoup de revendications et même si toutes celles-ci ne peuvent avoir de réponse dans l'immédiat, certaines pourraient avoir une suite favorable avec un dialogue. La présence de Ibn Chambas, pour le compte de l'Union Africaine, devrait pouvoir permettre aux différentes parties de se rapprocher. Enfin, nous l'espérons. Car une chose est de clamer sa bonne foi et sa disponibilité et une autre est de pouvoir écouter le camp d'en face. Le peuple, pris en otage et première victime des affres de la guerre, n'attend que cela. Il veut voter et prendre part à l'évolution de la démocratie, mais dans un climat de paix.

YVANN AFDAL

LE CHIFFRE

458

Le nombre d'élève officiers de police issus de la promotion 2019-2020 en fin de formation qui seront déployés sur le terrain.

ILS ONT DIT...

- « Notre objectif est de disposer de 2 milliards de doses de vaccin d'ici à la fin 2021. Nous sommes encouragés de voir un grand nombre de pays s'engager dans le mécanisme Covax. » **Tedros Adhanom Ghebreyesus**, Directeur général de l'OMS, le lundi 21 septembre.
- « La crédibilité d'une élection ne se juge pas en nombre de participants. Elle se juge par la qualité du processus et très souvent par le taux de participation à l'élection. Si les Ivoiriens ne boudent pas l'élection et que des candidats refusent d'y aller, elle demeure crédible et légitime. » **Adama Bictogo**, président exécutif du RHDP, le mardi 22 septembre.
- « Les terroristes sont là pour nous diviser, créer la haine entre les populations, entre les religions. Les musulmans, les juifs, ce sont des frères. On a besoin de vivre ensemble, de se connaître. » **Lassana Bathily**, ex-otage de l'Hyper Cacher, le mardi 22 septembre.

UN JOUR UNE DATE

24 SEPTEMBRE 2015 : Une immense bousculade au pèlerinage de la Mecque occasionne 769 morts selon le bilan officiel de l'Arabie Saoudite.



L'ex-ministre de la Défense malienne, **Bah N'Daw** a été désigné, lundi 21 septembre officiellement président de transition du Mali.



Le président de la Fédération française de rugby (FFR), **Bernard Laporte** a été placé en garde à vue le mardi 22 septembre à Paris, dans l'enquête sur ses liens avec le groupe Altrad.

LA PHOTO DE LA SEMAINE



De gigantesques incendies continuent de ravager l'ouest des États-Unis depuis plus d'un mois.

RENDEZ-VOUS

Judi 24 septembre 2020 :

Journée mondiale contre les brevets logiciels.

Vendredi 25 septembre 2020 :

Journée mondiale des pharmaciens.

Samedi 26 septembre 2020 :

Journée mondiale de la contraception.

Mardi 29 septembre 2020 :

Journée mondiale du cœur.

DÉSObÉISSANCE CIVILE : LES NU

La première fois que les Ivoiriens ont ressassé cette expression, il y a dix ans, le pays a connu une paralysie totale. Une paralysie consécutive à la crise post-électorale. Appelés de nouveau à la désobéissance civile dimanche dernier par une partie de l'opposition, avec à sa tête l'ex Président Henri Konan Bédié, les Ivoiriens semblent partagés cette fois-ci. Si des casses et des actes de violence ont été relevés dans certaines localités, la majeure partie du pays reste calme mais appréhende une propagation des violences. Pendant que les autorités veillent à préserver le calme, on s'interroge sur la véritable signification de la désobéissance civile pour ses instigateurs et pour les manifestants. Une chose est sûre, pour l'opposition, c'est un moyen de pression sur le gouvernement, à six semaines de l'élection présidentielle.

RAPHAËL TANOH

Dimanche dernier, Henri Konan Bédié a, au nom de l'opposition, appelé à la désobéissance civile et demandé à la population à ne plus se soumettre à l'autorité du pouvoir en place. Une désobéissance qui, en principe, doit être une arme de combat pacifique. En 2010, les Ivoiriens s'étaient familiarisés avec cette expression. « Avant cela, je ne me souviens pas qu'il y ait déjà eu de la désobéissance civile dans l'histoire récente de la Côte d'Ivoire », rappelle Denis Yoraub, Président de l'Action pour la protection des droits de l'homme (APDH). La désobéissance civile de 2010 avait été justement lancée par l'actuel Président de la République Alassane Ouattara, pour dénoncer le refus du Président de la République d'alors, Laurent Gbagbo, de quitter son fauteuil après le scrutin présidentiel qui le donnait perdant. Cette situation avait provoqué l'arrêt, ou presque, des activités dans la capitale économique et dans de nombreuses villes du pays. Aujourd'hui, 10 ans après, le Sphinx de Daoukro veut rééditer cet exploit : transformer le Plateau, quartier des affaires, en une ville fantôme et faire planer un sentiment perpétuel d'angoisse au-dessus des Ivoiriens. Sauf que, cette fois-ci, l'action vise son ancien allié, Alassane Ouattara.

Un appel à la désobéissance civile, dit-il, pour faire obstacle à un troisième mandat du chef de l'État. « Face à la forfaiture, un seul mot d'ordre : la désobéissance civile », s'est exclamé M. Bédié à la fin d'une grand-messe qui a réuni les principaux partis de l'opposition au siège du Parti démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI). À ses côtés, Assoa Adou, le Secrétaire général du Front populaire ivoirien (FPI) de l'ex Président Laurent Gbagbo, Zié Koné pour le mouvement Générations et peuples solidaires (GPS) de Guillaume Soro, ainsi que les représentants d'autres petits partis. L'opposition demande également la dissolution de la Commission électorale indépendante (CEI) et du Conseil constitutionnel (CC), qu'elle estime « inféodés » au pouvoir et donc pas à même d'organi-



« Malgré les mots d'ordre de manifestation lancés, l'immense majorité des Ivoiriens n'a pas suivi. »

ser une élection « transparente ». Sans oublier le retour des exilés, avec à leur tête l'ancien Président Laurent Gbagbo et l'ex Président de l'Assemblée nationale Guillaume Soro, plus la libération des prisonniers et l'audit de la liste électorale. Si l'on a noté l'absence de Pascal Affi N'Guessan, Président de l'autre branche du FPI et l'un des candidats à la présidentielle, ce dernier se



L'opposition, avec à sa tête Henri Konan Bédié, dénonce la validation de la can

joint à l'opposition. « Nous suivons le mot d'ordre », assure par exemple son Secrétaire général Europe, Georges Aka, qui prend toutefois le soin d'insister sur la responsabilité des leaders de l'opposition en les invitant à éviter les manipulations de masse.

Économie nationale Depuis l'appel d'Henri Kona Bédié, sur le terrain quelques remous ont été relevés ici et là. En dépit d'une mesure

bé la circulation. Mais aucune action significative jusque-là de nature à paralyser l'économie nationale. Dans la capitale économique, la sécurité a été renforcée. Dans de nombreux quartiers, la police a été déployée pour maintenir la loi et l'ordre. Et d'autres actions sont annoncées par l'opposition. Dans l'ensemble, aux dires de Mamadou Touré, ministre de la Promotion de la jeunesse et de l'emploi des jeunes et porte-parole adjoint

du gouvernement interdisant toute manifestation sur la voie publique, des groupes de personnes ont érigé des barricades et incendié des pneus et des objets récupérés sur des voies stratégiques, comme sur l'axe Danane - Zouan - Hounien, dans l'ouest du pays. À Alépé et à Toulepleu, les contestations ont quelque peu paralysé les activités économiques et pertur-

du gouvernement, rien qui mérite qu'on s'inquiète. « Malgré les mots d'ordre de manifestation lancés, l'immense majorité des Ivoiriens n'a pas suivi. Ces tensions sont artificiellement créées par notre opposition », déplore le ministre. Les Ivoiriens vont-ils répondre à l'appel d'Henri Konan Bédié ? Non, répond-il. « Les Ivoiriens aspirent à la paix (...). Nous sommes un pays qui a vécu



AGES S'AMONCELLENT



idaturation d'Alassane Ouattara.

Repères

Première désobéissance civile en Côte d'Ivoire : **23 décembre 2010.**

Appel de l'opposition : **19 septembre 2020.**

Bilan de manifestations : **12 morts, de nombreux blessés.**

une crise sans précédent (...). Le peuple ivoirien sait apprécier à sa juste valeur ce climat de paix », explique le porte-parole adjoint du gouvernement. Un état d'esprit que partagent les travailleurs, qui sont pour la plupart circonspects par rapport à ce qui se passe. « Avec le passé récent de la Côte d'Ivoire, tous ces cris et ces déclarations font peur. Étant donné que tout le monde se connaît, alors que les gens discutent. Il faut éviter à la Côte d'Ivoire d'autres années de crise », exhorte

Théodore Gngna Zadi, Président de la Plateforme nationale des organisations professionnelles de Côte d'Ivoire. Pour lui, si les travailleurs ne parviennent plus à remplir leur rôle, c'est l'économie du pays qui va en pâtir. « Une fois au pouvoir, ce sont ces mêmes leaders qui n'ont pas voulu s'entendre qui tenteront de redresser l'économie. Il faut que les gens puissent aller travailler », interpelle Gnagna Zadi. Jean-Yves Abonga aussi appelle les responsables politiques à la retenue et à privilégier l'intérêt du pays.

Acte irresponsable ? Au lendemain de la réunion des principales plateformes de l'opposition, Kobenan Kouassi Adjoumani, le porte-parole du Rassemblement des houphouëtistes pour la démocratie et la paix (RHDP), a répliqué à Henri Konan Bédié. « On ne peut pas lancer des appels à l'insurrection, demander qu'on aille à la désobéissance civile ». À entendre

M. Adjoumani, il s'agit d'un acte irresponsable de l'opposition. Irresponsable dans le sens où tout le monde semble ignorer le véritable sens de la désobéissance civile. « La population ne sait pas ce que c'est que la désobéissance civile », déplore Denis Yoraubat. D'où les débordements qui ont été constatés au cours de ces derniers jours. « C'est quelque chose qu'il faut leur expliquer. La désobéissance civile ne signifie pas les casses, les pillages et les manifestations violentes que l'on a vu », fait savoir le défenseur des droits de l'Homme. Avant de poursuivre : « elle consiste à ne plus reconnaître les prérogatives des animateurs d'un État et à ne plus tenir compte à ce que ces derniers disent. Et non à brûler des pneus et à barrer les voies ». Ce rôle, selon lui, incombe aux initiateurs des appels à la désobéissance civile « Ce sont eux qui doivent l'expliquer à la population », insiste Denis Yoraubat. À moins que le but véritable des instigateurs ne soit tout autre. Mais Pierre Narcisse Ndri, le Directeur de cabinet d'Henri Konan Bédié assure que ce dernier est soucieux de l'enjeu de son appel à la désobéissance civile. « Il s'agit ni plus ni moins pour lui de faire front contre la forfaiture du Conseil constitutionnel qui a validé la candidature du chef de l'État ». Le calcul qui pourrait être fait ici, soutient Francis Laloupo, professeur de géopolitique, c'est d'empêcher Alassane Ouattara d'aller aux élections. Et, à l'analyse des derniers développements, tout le reste importe peu, selon lui. Mais c'est bien à ce jeu que joue l'opposition, qui réclame des élections transparentes et ouvertes à tous, tout en remettant en cause l'ensemble des institutions électorales en place. L'opposition espère ainsi maintenir la pression sur le pouvoir afin d'obtenir gain de cause avant le 31 octobre. ■

3 QUESTIONS À



DENIS YORAUBAT

Président de l'Action pour la protection des droits de l'Homme (APDH)

1 L'opposition a appelé dimanche à la désobéissance civile. Croyez-vous que cela soit normal en cette période ?

La désobéissance civile est un acte légal et démocratique. Elle est autorisée dans toutes les démocraties. L'appel de l'opposition dans ce sens est tout à fait normal.

2 On a assisté dans certaines localités à des casses et des pillages. Cela entre-t-il dans le cadre de la désobéissance civile ?

Absolument pas. Et si ce genre de choses arrive, c'est parce que les gens qui sortent pour manifester ne savent même pas pourquoi on leur demande de le faire. C'est ce qu'il faut déplorer lorsqu'on appelle la population à la désobéissance civile. Les actes de pillages, les casses que nous dénombrons sortent du cadre légal de la désobéissance civile.

3 En tant qu'organisation de défense des droits de l'Homme, la situation actuelle vous rassure-t-elle ?

Les organisations de défense des droits de l'Homme, notamment l'APDH, ont toujours appelé les acteurs politiques à éviter les violences. Chaque fois que les élections approchent, malheureusement, ce sont les mêmes choses que nous voyons. Pour l'intérêt de la Côte d'Ivoire et des Ivoiriens, nous pensons qu'il faut calmer la tension et plutôt organiser des élections apaisées. ■

DÉSŒBÉISSANCE CIVILE : SA LÉGITIMITÉ EN DÉBAT

Peu de gens contestent qu'il est légitime de s'opposer à un gouvernement non démocratique par la désobéissance civile, puisqu'il ne s'agit pas d'un État de droit. Mais la légitimité de la désobéissance civile dans un régime démocratique est un point très controversé.

YVANN AFDAL



L'opposition ivoirienne multiplie les actions contre le gouvernement.

Les actes de désobéissance civile posent un très délicat problème à la justice. C'est que, bien que la légitimité de la résistance à l'oppression figure parmi les droits de l'Homme reconnus par les déclarations de 1789 et de 1948 et qu'elle inspire les constitutions qui en ont intégré les principes, la justice a le plus grand mal à admettre la justification d'un acte délictueux lorsqu'il est accompli au titre de la désobéissance civile.

« Usage sauvage » du droit

Le problème peut se résumer ainsi : est-il envisageable qu'un tribunal juge un acte de désobéissance civile en tant que tel ? Ce problème peut être examiné sous deux angles : le premier est l'analyse des manières dont le droit traite le refus délibéré de se plier à une obligation légale ou réglementaire et les délits commis dans l'intention affichée de faire valoir l'illégitimité de cette obliga-

tion, explique le juriste Ismaël Coulibaly. « Le second angle tient en une interrogation : la désobéissance civile, en tant que forme d'action politique qui consiste à refuser de se plier à une prescription légale, peut-elle devenir une manière de se comporter pleinement reconnue en droit ? », s'interroge-t-il. Dans son remarquable essai sur la désobéissance civile (Essai sur la révolution, 1963), Hannah Arendt demande : est-il possible de « faire une place à la

désobéissance civile dans le fonctionnement de nos institutions publiques » ? Elle répond par l'affirmative, de même que Rawls, Habermas et la plupart des auteurs qui ont abordé cette question. Certes, ils n'admettent la désobéissance civile qu'à titre d'exception. Mais de telles exceptions existent. D'abord parce que la démocratie suppose que soient respectés quelques principes fondamentaux. Même une majorité régulièrement élue ne saurait être obéie si elle adopte une disposition contraire à la Déclaration des droits de l'Homme, aux grands principes constitutionnels, aux conventions internationales signées par un pays, etc, poursuit Coulibaly. On est alors, selon l'opposition ivoirienne, dans le cadre d'une désobéissance civile entreprise dans un esprit plus juridique qu'éthique : une sorte de procédure d'appel contre la décision prise par le Conseil constitutionnel. Mais, une autre faiblesse de la désobéissance civile tient au principe qui la fonde : la non violence. Le respect de ce principe n'est cependant pas absolu. Pour donner une plus grande visibilité à leurs actes, certains décident de faire un usage modéré de la violence, en veillant attentivement à ne jamais faire de victimes. ■

LE DÉBAT

Les ivoiriens sont-ils toujours manipulés par les politiciens ?



CLAUDE AKA
RETRAITÉ

Les ivoiriens ont toujours été manipulés par les politiciens. C'est pour cela qu'à chaque fois que l'élection présidentielle approche, on assiste à des scènes de violence. Après la crise postélectorale de 2010, on a juré que les ivoiriens ne se feront plus manipuler, mais au vu des derniers incidents, on peut dire que c'est raté. A mon avis, tant qu'il y aura la pauvreté et des analphabètes, il y aura toujours des gens qui iront faire des bêtises pour de l'argent ou pour des mensonges. C'est malheureux mais c'est le constat que nous faisons. La classe politique agit pour garder les masses dans l'ignorance et la pauvreté afin de profiter d'elle.



DAKARIDJA KONÉ
ÉTUDIANT



Je crois que les ivoiriens, au contraire des années passées, ont mûri. Aujourd'hui, on a accès très rapidement à l'information grâce aux nouvelles technologies de l'information et de la communication. Il devient de plus en plus difficile de mentir aux gens et de les amener dans les rues. Lorsqu'il y a des manifestations politiques, le plus souvent ce sont des gens qu'on peut qualifier de mercenaires qui sortent pour casser et tenter de faire croire que c'est la population. Les gens sont de plus en plus vigilants et cela va s'améliorer encore plus. Les hommes politiques ont de moins en moins d'influence sur les populations qui restent vigilantes et attentives.

RACONTEZ-NOUS VOS HISTOIRES TELLES QUE VOUS LES VOYEZ

Si vous souhaitez voir votre travail Photographique publié dans le Magazine Point Focal,
voici comment nous envoyer vos images:

Faites une sélection d'images (Jusqu'à 10 images au total) avec toutes les informations
sur les réglages, l'appareil photo et l'objectif utilisés, un récit et votre photo personnelle à
contact@pointfocal-mag.com



 [pointfocal.mag](https://www.instagram.com/pointfocal.mag)

 [PointFocal.mag](https://www.facebook.com/PointFocal.mag)

www.pointfocal-mag.com

 focal

CEL: CE SERA SANS LE PDCI ET LE FPI

La pression sur la commission électorale ne faiblit pas. Les élections au sein des commissions électorales locales devraient se tenir sans les représentants de l'opposition. Elles compteraient alors 6 membres sur 8.

YVANN AFDAL



Les Commissions électorales locales seront dominées par le RHDP.

L'opposition joue son va-tout et maintient la pression sur l'ensemble du processus électoral. Après avoir obtenu une place au sein de l'organe central de la commission électorale indépendante, (CEI), le représentant du Parti démocratique de

a été rejoint par le Front populaire ivoirien (FPI). Les commissions électorales locales (CEL) seront ainsi installées sans l'opposition. Après le rendez-vous manqué du 16 septembre, la commission centrale compte procéder avant la fin de cette semaine à l'élection

« Avec une telle situation, l'opposition pourrait refuser d'aller au scrutin. Nous serons à nouveau dans un cas de boycott des élections comme en 1995. »

Côte d'Ivoire (PDCI) n'a pas prêté serment devant le conseil constitutionnel. Le parti ayant annoncé sa non-participation à l'élection des présidents des commissions locales de la CEI,

de ces différents représentants locaux.

Pression Avant la décision du PDCI d'entrer à la commission centrale, les CEL étaient

contrôlées à plus de 95% par les Rassemblement des houphouëtistes pour la paix et démocratie (RHDP). Les choses semblent se compliquer davantage. Le RHDP sera le seul parti présent au sein des commissions électorales locales. L'autre difficulté pourrait être, dans les prochains jours, le retrait du représentant du FPI de la commission centrale. Cela aura pour conséquence d'agrandir le fossé entre la CEI et les partis d'oppositions. « Avec une telle situation, l'opposition pourrait refuser d'aller au scrutin. Nous serons à nouveau dans un cas de boycott des élections comme en 1995 » estime Firmin Kouakou politologue. Et Affi N'Guessan Pascal a déjà annoncé les couleurs le 22 septembre en disant qu'il n'ira pas à « une élection tronquée d'avance. » A moins de six semaines de l'élection présidentielle, l'opposition ne compte pas baisser les bras. Elle continue de réclamer un changement consensuel au niveau de l'organe électoral et même un changement au niveau du conseil constitutionnel. Le gouvernement et le RHDP n'entendent pas les choses de cette oreille et comptent aller aux élections à date indiquée. Dos à dos, pouvoir et opposition avancent dans un dialogue de sourd et chacun brandit presque des menaces à l'encontre du camp d'en face. Un climat postélectoral peu rassurant pour les ivoiriens qui ont encore en mémoire la crise traumatisante de 2011 qui ne connaît jusque-là aucun coupable alors qu'elle a fait un peu plus de 3 000 morts. ■

EN BREF

LE CNDH FAIT LE TOUR DES PARTIS POLITIQUES

Le Conseil national des droits de l'homme (CNDH) a lancé une campagne d'échanges avec les différents acteurs de la classe politique afin d'attirer leur attention sur des cas de violations des droits de l'homme qui pourraient résulter des tensions politiques. Des rencontres qui se situent également dans un contexte d'appel au calme et au dialogue entre tous les acteurs de vie politique. L'UDPCI, le FPI, GPS, EDS et le RHDP ont été tour à tour rencontré par une délégation conduite par la présidente du CNDH Namizata Sangaré. Le CNDH se dit préoccupé par l'atmosphère qui prévaut à cette veille électorale.

ALASSANE OUATTARA FORTEMENT ATTENDU DANS LA MARAHOÛÉ

Le Président de la République Alassane Ouattara a entamé le mercredi 23 septembre une visite d'Etat de quatre jours dans la région de la Marahoué (centre ouest). De source de la présidence, cette visite qui clos la série de visite d'Etat du Président de la République dans les 31 régions du pays, pourrait servir de cadre pour des « annonces fortes ». Entre libération de personnalités politiques en prison ou encore début de dialogue avec l'opposition, les supputations vont bon train. Le dernier meeting dans cette région prévue le samedi 26 septembre sera ainsi attendu par l'ensemble de la classe politique et les observateurs. ■

Précampagne KKB à fond sur les terres du PDCI

Pour obtenir ses parrainages, Bertin Kouadio Konan (KKB) avait en premier lieu misé sur les bastions du Parti démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI), formation dont il est lui-même issu. Depuis le verdict du Conseil constitutionnel, KKB multiplie les actions dans le centre du pays afin de convaincre les populations. Une précampagne qu'il mène

dans un premier temps au niveau des villages, en espérant convaincre son auditoire. Une avance qu'il espère bien prendre, dans un contexte où ses adversaires sont préoccupés par d'autres sujets. Selon le staff de KKB, ils ne sont pas associés à la volonté de l'opposition de mener front commun contre le RHDP et le débat de l'heure doit être les actions en-

vers les électeurs, d'abord pour leur présenter sa candidature et ensuite pour dévoiler un pan de son programme. Alors que les regards sont braqués vers le PDCI et le FPI, qui pourraient décider de boycotter le scrutin, KKB et son staff ne voient pas les choses sous cet angle. Pour eux, « les candidats n'ont pas un commun destin et chacun a son propre agenda ». Même

sans représentant au sein de la Commission électorale, KKB pense pouvoir réunir le personnel nécessaire pour avoir des représentants dans tous les bureaux de vote. Mais, de source proche du candidat, Henri Konan Bédié tente un rapprochement avec lui afin de rejoindre la coalition de l'opposition et de s'aligner sur son combat pour des « actions communes ». ■



SIMONE AYERI GBAKO

La porte-voix de KKB

ANGE-STÉPHANIE DJANGONÉ

Première femme et peut être unique femme nommée porte-parole d'un candidat à l'élection présidentielle d'octobre prochain, Simone Ayeri Gbako sera sous les feux des projecteurs pour les six semaines à venir.

Sa présence auprès de Bertin Kouadio Konan (KKB) en sa qualité de candidat indépendant à l'élection présidentielle ne surprend personne au Parti démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI). Simone Ayeri Gbako fait chemin avec ce dernier depuis plus d'une vingtaine d'années. Leur rencontre se passe au début des années 2000, alors que KKB est Président de la jeunesse du PDCI. Depuis, ils partagent plusieurs initiatives au sein de leur parti et caressent ensemble le rêve de pouvoir un jour le diriger et porter ses couleurs lors d'une élection présidentielle.

Tenace Déjà en 2013, quand KKB décide de briguer la présidence du PDCI, elle est son directeur de campagne. Celle qui a été candidate malheureuse pour le compte du PDCI à Fresco aux élections législatives, en 2012 et en 2016, reçoit des tonnes de « douces menaces », sans fléchir. Pour elle, il était temps à cette époque que le passage de flambeau au sein de son parti ait lieu pour entamer un renouvellement de ses hommes et affronter plus tranquillement les batailles à venir. Ex Chef de cabinet au ministère du Commerce entre 2011 et 2015, elle mobilise quelques militants du PDCI mais ne parvient pas à convaincre plus de 5% de l'électorat interne. Déléguée départementale PDCI - RDA de Fresco depuis juillet 2009, elle conserve son poste jusqu'à ce jour et fait office de figure officielle de son parti dans cette zone. Cette dame, qui se présente comme une cheffe d'entreprise, se positionne comme la seule femme de l'équipe de campagne de KKB. Mais, pour ces pourfendeurs, elle ne pèse pas grand chose. « Elle a été incapable de se faire élire députée à deux reprises dans sa circonscription, en obtenant moins de 10% des suffrages exprimés. Qui d'autre peut-elle convaincre sur le territoire nationale ? », lance l'un de ses compagnons de longue date au PDCI. Conseillère technique au ministère des Sports depuis 2018, elle affirme que sa première cible sont les militants du PDCI ayant soif de changement. C'est pourquoi, en tant que porte-parole d'un candidat indépendant sorti des rangs du parti, elle se doit d'aller pêcher les militants qui, comme elle, croient au changement de génération et souhaitent tourner la page des trois grands leaders que sont Henri Konan Bédié, Laurent Gbagbo et Alassane Ouattara. Un combat qu'elle espère cette fois gagner avec son mentor, son compagnon de plus de 20 ans de lutte. ■

www.jda.ci
Journal d'Abidjan
L'hebdo

Tous les jeudis

Les Mimités Business
Pour mon entreprise, je ne vois aucune limite

RECONFIGURATION POLITIQUE ?

UNIVERSITÉ HELLA MATHIAS
LES RAISONS DE LA COLÈRE

1^{er} HEBDO GRATUIT EN LIBRE-SERVICE

DISPONIBLE À ABIDJAN :

DANS LES MEILLEURS RESTAURANTS

- LA CROISSETTE
- CHEZ GEORGES
- LE GRAND LARGE
- 37°2
- ABOUSSOUAN
- CASE D'EBENE
- HIPPOPOTAMUS
- ETC.

DANS LES PLUS GRANDES CLINIQUES

- PISAM
- GROUPE MEDICAL DU PLATEAU
- POLYCLINIQUE DE L'INDENIE
- POLYCLINIQUE DES 2 PLATEAUX
- ETC.

COLPORTAGE À L'ENTRÉE DES GRANDS CENTRES COMMERCIAUX

- CAP SUD
- PLAYCE
- CAP NORD
- PRIMA
- SOCOCE
- LEADER PRICE RIVIERA GOLF
- HAYAT 2-PLATEAUX

DANS LES GRANDS HÔTELS

- SOFITEL HÔTEL IVOIRE
- RADISSON BLU
- GOLF HOTEL
- IVOTEL
- ETC.

TEL : 22 01 99 99

CONSOMMATION : LA TENDANCE HAUSSIÈRE SE POURSUIT

La tendance haussière des prix à la consommation s'est poursuivie durant le mois d'août, avec une inflation de +2,7%, après une progression de +2,7% au mois de juillet.

YVANN AFDAL



Les ivoiriens consomment de plus en plus des produits locaux.

La crise sanitaire de la Covid-19 a affecté la qualité des données, si bien que les relevés de prix dans les points de vente physiques ont été suspendus entre mars et juin. De plus, certains produits ont été indisponibles à l'achat. Mais, depuis juillet, l'on note une tendance à la hausse de +2,7% des prix à la consommation. Un chiffre confirmé en août, selon les données de l'Institut national de la statistique (INS), s'appuyant sur l'Indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC) avec la même méthodologie utilisée pour sa production dans les huit pays membres de l'Union économique et monétaire

ouest africaine (UEMOA). La population de référence de l'IHPC est l'ensemble des ménages africains résidant en Côte d'Ivoire. Le panier de la ménagère comprend 684 produits, suivis dans 5 182 points d'observations. Le nombre total de relevés effectués chaque mois par les agents enquêteurs de l'INS est de 30 520. Les indices sont calculés chaque mois pour les cinq zones économiques.

Croissance Cette hausse est essentiellement liée à la hausse des prix des produits

alimentaires (+4,2%), des services de restauration (+4,6%), ainsi que du portefeuille intitulé « Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles » (+3,1%). Pour ce qui est de la flambée des prix des produits alimentaires, l'on note qu'elle est tirée par une dynamique des prix du poisson (+4,2%), des légumes frais (3,8%) et des tubercules et plantains (+23,6%). Dans la même lancée, les prix des services de santé et des articles d'habillement et chaussures se sont accrus respectivement de 2% et de 1,3% à la fin août. Par ailleurs, les prix des services de transports se sont orientés suivant un rythme décéléré, en enregistrant une légère augmentation de 0,7% en août après une forte hausse en juillet, de 5,8%. Au total, les prix des produits locaux se sont renchérissés de 3,7% sur tout le mois d'août, tandis que ceux des produits importés ont légèrement fléchi de 0,4%. L'inflation moyenne, qui permet de situer l'évolution des prix par rapport aux critères de convergence communautaire, s'est établie à 2%. Pour les autres fonctions non citées, l'INS note des variations plus ou moins stables de leurs indices. ■

Inflation de : +2,7%.

Panier de la ménagère : 684 produits.

EN BREF HYDROCARBURE : SHELL SE MET À L'ÉNERGIE RENOUVE- LABLE

Le géant pétrolier Shell prévoit de réduire de 40 % ses dépenses dans les filières pétro gazières afin de les consacrer aux énergies renouvelables. La compagnie prévoit ainsi un changement de sa structure et de sa culture pour demeurer compétitive dans le processus de transition énergétique. Cette stratégie de réduction des coûts dans le pétrole et le gaz entre dans le cadre du Project «Reshape» qui sera finalisé d'ici la fin 2020.

OR : LA COVID-19 FREINE LA PRODUCTION

La production mondiale d'or va baisser de 1,7 % cette année à cause de la pandémie de la Covid-19, selon un rapport de GlobalData. Les restrictions ont provoqué au deuxième trimestre la suspension des mines de géants comme Barrick ou Newmont. Cependant, les compagnies présentes en Afrique sont globalement épargnées. Ainsi, les deux géants Barrick et Newmont Corporation visent désormais collectivement une production de 11 millions d'onces d'or contre un objectif annuel fixé à 11,6 millions d'onces au début de l'année. ■

Karité Les exportations en hausse

Les exportations de karité d'Afrique de l'Ouest sur la campagne 2019 - 2020 pourraient atteindre un niveau proche, voire supérieur, à celui record de 2017 - 2018, où l'on comptabilisait 450 000 tonnes exportées (en équivalent amandes). L'information est tirée du dernier bulletin de N'kalô, spécialiste des produits agricoles, qui s'appuie sur les statistiques douanières de

l'Union européenne (UE) pour le mois de juin. Fin juin 2020, les arrivages dans les ports des principaux pays importateurs cumulaient déjà plus de 420 000 tonnes (équivalent amandes) et ce sans compter les exportations de stéarine de karité, qui sont également en augmentation, notamment après l'ouverture d'une nouvelle usine de fractionnement au port de Tema (Ghana) au

cours de la campagne passée. Côté exportateurs, le Ghana reste la principale porte de sortie de la sous-région ouest-africaine, avec plus de 210 000 tonnes exportées en tant «qu'origine Ghana ». Le Burkina Faso occupe une part croissante des exportations, avec plus de 100 000 tonnes exportées en tant « qu'origine Burkina Faso ». Le Bénin vient en troisième position, avec

plus de 50 000 tonnes exportées, et la Côte d'Ivoire voit ses exportations augmenter à plus de 20 000 tonnes. Un chiffre surprenant pour la ce pays, qui compte encore plusieurs fèves aux mains des producteurs et qui fait également face à un trafic illégal de ses fèves vers des pays comme le Burkina et le Ghana notamment, à partir de ses frontières est, nord-est et nord. ■

Yellior La farine qui fait voir le manioc autrement

Troisième produit le plus consommé en Côte d'Ivoire, après le riz et l'igname, le manioc occupe une grande place dans les habitudes culinaires locales. Consommé sous forme d'attiéké, de placali, de gari, etc. ce tubercule offre plusieurs dérivés, qui ont donné des idées à certains jeunes entrepreneurs ivoiriens. C'est le cas de Larissa Touré avec Yellior, une start-up spécialisée dans la transformation des tubercules de manioc en farine à haute valeur ajoutée.

ANTHONY NIAMKE

Titulaire d'un Master 2 en Biotechnologie agro-alimentaire, Larissa Touré est fondatrice de la jeune start-up Yellior, spécialisée dans la transformation du manioc en farine pâtissière. Tout est parti d'un constat clair. « En 2016, en 3ème année de formation en Agriculture et foresterie à l'Université Jean Lorougnon Guédé de Daloa, nous avons effectué une sortie de classe auprès de certaines productrices de produits vivriers. Au cours de cette visite, j'ai compris qu'elles maîtrisaient les techniques de production mais étaient confrontées à un véritable problème, la conservation », raconte Larissa Touré. Les méthodes de traitement

actuelles étant artisanales, cela donne de très faibles rendements et peu de garanties sur la qualité du produit fini, suite à un conditionnement insatisfaisant. Yellior vient donc révolutionner le marché local avec des farines à haute valeur ajoutée à base de tubercules de manioc à moindre coût.

Consommer local Yellior propose toute une gamme de farines de manioc : farine de pâte fermentée de manioc pour la préparation du placali traditionnel, en conditionnements de 500g, 15 kg et 35 kg ; farine de cossettes de manioc, localement connue comme konkodé, dans les mêmes conditionnements



Larissa Touré au travers de "Yellior" veut donner un autre image au manioc et à sa consommation.

et une farine pâtissière et boulangère de manioc, très digeste, pleine d'énergie, sans gluten, blanche, inodore et avec la même granulométrie que celle du blé. Elle est 100% manioc et idéale pour la confection de pains composés, de biscuits et de crêpes.

Si ces produits sont disponibles à Abidjan et l'intérieur du pays, Larissa Touré souhaite avoir un local proche

d'Abidjan, car elle paie des prestations à l'usine de l'école de l'INP-HB de Yamoussoukro pour la production des farines. Plus un tricycle et des équipements pour assurer son autonomie. « Je veux produire 300 kg par mois et satisfaire la demande et augmenter mon chiffre d'affaires, en espérant réduire d'ici 2030 de moitié les pertes post récolte et contribuer efficacement à la sécurité alimentaire du continent africain».■





- Publicités Display
- Créations graphiques
- Brand contents
- Audit digital
- Strategie digitale
- Web analytics
- Community management
- E-commerce
- Developpement web
- Réseaux sociaux
- Graphisme
- SEO

Abidjan COCODY - Rue du Lycée Technique, 198 Logements Immeuble N2, 1er Etage Appart. N887

Tel: +225 22 44 44 48 / ci@educarriere.net / Hotlines & M-payments: 55 14 14 14 - 41 41 14 14

SAINT-CLAIR ALLA : « NOUS ALLONS CONCENTRER NOS ACTIONS CONTRE LA FRAUDE »

Malgré la pandémie à coronavirus, la Fédération estudiantine et scolaire de Côte d'Ivoire (FESCI) note une rentrée scolaire plus au moins animée. En même temps, elle compte porter un gros coup à la fraude scolaire cette année, selon son Secrétaire général.

RAPHAËL TANOH



Allah Saint-Clair annonce les assises de la FESCI pour le 26 septembre prochain.

Depuis la rentrée scolaire, de nombreux parents d'élèves traînent les pas. Cela vous rassure-t-il ?

Nous pensons que cette rentrée est particulière, à cause de la pandémie à coronavirus. Nous sommes à la deuxième semaine

Cette année, autour de quoi va se bâtir la bataille de la FESCI ?

Tout d'abord contre la fraude. Nous l'avons annoncé. Et le constat est que le phénomène continue, malheureusement. Pendant les examens de fin d'année, de nombreux candidats ont été pris en train de tricher, comme

« Il faut parvenir à endiguer ce fléau, qui plombe l'école ivoirienne. La FESCI va concentrer ces efforts pour lutter contre la fraude. »

de la reprise et je crois que les parents commencent à envoyer peu à peu leurs enfants à l'école. Il faudra certainement attendre la fin du mois pour assister à une rentrée scolaire totale.

lors du baccalauréat et pendant le BEPC. Il faut parvenir à endiguer ce fléau, qui plombe l'école ivoirienne. La FESCI va concentrer ces efforts pour lutter contre la fraude.

Comment la FESCI compte-t-elle s'y prendre ?

Nous sensibilisons dans les écoles, par exemple. Nous participons aussi à des séminaires. Et nous avons d'ailleurs un séminaire en vue sur la fraude dans les jours à venir.

La FESCI avait promis lutter contre les tontines sexuelles, qui sont dénoncées par les parents depuis de nombreuses années, mais le phénomène continue...

Malheureusement, des élèves continuent de cotiser dans le but d'inviter des jeunes filles dans des hôtels pour des ébats sexuels. C'est un phénomène qui est répandu et nous n'allons pas arrêter d'insister auprès de nos camarades afin qu'ils tournent le dos à ces pratiques honteuses.

L'actualité politique est brûlante en ce moment. La FESCI a-t-elle son mot à dire sur la situation en Côte d'Ivoire ?

Nous avons nos assises le 26 septembre prochain. La FESCI va se prononcer à cette occasion. Pour l'instant, nous observons.

Croyez-vous que la violence existe toujours à l'université ?

Aujourd'hui, Dieu merci, elle a baissé. Mais il faut continuer le travail. Nous voulons éradiquer ces comportements dans les universités, dans les lycées et collèges. C'est pour cela que nous avons annoncé un mandat zéro violence. ■

EN BREF

SANTÉ : 2 154 ÉTUDIANTS DE L'INFAS EN EXAMEN POUR LA CERTIFICATION AU DIPLÔME D'ÉTAT

2 154 étudiants en fin de cycle de l'Institut national de formation des agents de santé (INFAS), ont entamé mardi 22 septembre à Treichville, la première session de leur examen de certification au diplôme d'État. Les compositions portent sur la médecine pour les filières infirmiers/infirmières (1124) et gynéco obstétrique pour les sages-femmes (731). Des étudiants des autres spécialités, notamment 238 techniciens (de biologie médicale (129), d'hygiène et assainissement (42), d'imagerie médicale (47), de masso Kinesithérapie (21)) et les préparateurs et gestionnaires en pharmacie (60), sont aussi concernés par cette par cette évaluation de fin de formation. La directrice de l'INFAS, Pr Méliane N'Dhartz, a relevé que ce sont « 2500 places réservées pour ces étudiants. Ainsi, cette année, il n'y aura pas de problème de recrutement », a-t-elle assuré.

SECTEUR INFORMEL : UN ATELIER POUR LA CERTIFICATION DE COMPÉTENCES DES TRAVAILLEURS DU SECTEUR

Un atelier pour valider un dispositif de certification des apprentissages dans le secteur informel en Côte d'Ivoire par la validation des acquis de l'expérimentation (VAE) s'est ouvert, mardi 22 septembre à Grand-Bassam. «Ce dispositif qui permet la certification des apprentissages dans le secteur informel constitue le maillon essentiel à l'achèvement de la réforme de la formation par apprentissage. Ce mode de certification contribuera à offrir aux travailleurs du secteur informel une meilleure voie de reconnaissance sociale et d'insertion socioprofessionnelle», a indiqué le directeur de cabinet du secrétaire d'État chargé de l'enseignement, Djedj Mel. ■

ÉCHOS DES RÉGIONS

DANANÉ : LES TRANSPORTEURS PLAIDENT POUR LA RÉOUVERTURE DES FRONTIÈRES

Le président de la Confédération des syndicats de conducteurs routiers d'Afrique de l'ouest (CSCRAO), Vafing Koné, a plaidé mardi 22 septembre, à Danané (région du Tonkpi) au cours d'un séminaire sur le mode opératoire du mécanisme du transport inter-Etat, auprès des chefs d'Etats de la CEDEAO, en faveur de la réouverture des frontières fermées depuis sept mois, du fait de la pandémie de la COVID-19. «Depuis sept mois les frontières sont fermées et nous plaidons pour leur réouverture, même si la pandémie est toujours là», a déclaré M. Vafing. Selon lui, le corridor Abidjan-Lagos est opérationnel et fiable, après la mise en place du mécanisme du transport inter-Etat en mars 2012. Les 928 km, d'Abidjan à Cotonou, se parcourent en une journée, alors que les usagers parcourraient cette distance en trois jours auparavant. Le nouveau corridor de Danané qui dessert trois Etats à savoir la Guinée, le Liberia et la Sierra Leone, doit être rapidement fiable par rapport aux tracasseries, a-t-il insisté. ■

GUINÉE : L'OPPOSITION EN ORDRE DE BATAILLE

Opposés à un troisième mandat du Président Alpha Condé, des contestataires projettent une grande manifestation le 29 septembre.

BOUBACAR SIDIKI HAIDARA



L'opposition Guinéenne ne décolère pas.

À l'issue d'une plénière, le 16 septembre, le Front national pour la défense de la Constitution (FNDC), plateforme regroupant les principaux partis d'opposition et organisations de la société civile de Guinée, a annoncé la reprise le 29 septembre des manifestations de rue contre un troisième mandat du Président sortant, Alpha Condé. Quelques heures avant l'annonce des nouvelles marches, celui-ci a prolongé d'un mois l'état d'urgence sanitaire, en raison de la Covid-19. Cela permet donc au chef de l'État guinéen de maintenir des mesures exceptionnelles, dont l'interdiction des rassemblements, limités à 100 personnes. Les manifestations an-

noncées risquent donc d'être déclarées illégales, ce qui n'empêche pas la mobilisation du FNDC, qui ne faiblit pas et dit n'avoir besoin d'aucune autorisation.

Mobiliser Sur le terrain, les militants s'activent pour préparer la manifestation, dont l'objectif est le départ d'Alpha Condé. Ibrahima Diallo, chargé des opérations du FNDC, a déclaré le 21 septembre que les lettres d'information seraient déposées dans les 48 heures (mardi et mercredi) dans les communes de Matoto, Matam et Kaloum. À part Conakry, pour cette première phase il y aura des rassemblements à Labé, Nzérékoré, Dubréka et Coyah, a-t-il précisé, avant

de mettre en garde : « s'il arrivait que le gouvernement nous interdise de marcher, nous allons opposer une résistance à cette décision, parce que c'est un droit constitutionnel ». La tension est déjà vive en Guinée, à quelques jours de la manifestation et à moins d'un mois de la présidentielle, prévue pour le 18 octobre. Le même lundi, des étudiants de l'université Général Lansana Conté de Sonfonia ont battu le pavé pour dénoncer le coût élevé du transport à Conakry. Les forces de l'ordre les ont dispersés à l'aide de gaz lacrymogènes, selon le site guinéematin.com, qui précise que certains ont été arrêtés. Bien que décidé, le FNDC devra faire sans un important opposant. Le 9 septembre, la Cour constitutionnelle a validé 12 candidatures à l'élection présidentielle du 18 octobre, dont celle de Cellou Dalein Diallo. Sa participation au scrutin a créé des tensions au FNDC, conduisant à sa mise à l'écart. Diallo a dit avoir dû trancher un « dilemme », entre boycotter ou participer. Malgré de nombreux griefs il a tenu à participer : « pour accéder au pouvoir, il faut participer aux élections », s'est-il justifié. ■

UNE SEMAINE DANS LE MONDE

KENYA : LA COUR SUPRÊME DEMANDE LA DISSOLUTION DU PARLEMENT

Selon une information de BBC Afrique, le Président de la Cour suprême du Kenya, David Maraga, a demandé au Président Uhuru Kenyatta de dissoudre le Parlement parce qu'il ne compte pas suffisamment de femmes. Dans une lettre adressée à M. Kenyatta, le président de la Cour suprême a déclaré que le fait de ne pas avoir plus de femmes parlementaires était contraire à la Constitution et équivalait à une discrimination. La Constitution stipule qu'un groupe de même sexe ne peut pas occuper plus de deux tiers des sièges parlementaires. Et les femmes occupent beaucoup moins que les 116 sièges obligatoires dans le Parlement de 350 membres. Le Parlement a soit échoué, soit négligé de promulguer la législation nécessaire à la mise en œuvre de la règle du genre, malgré quatre décisions de justice en ce sens, a déclaré le président de la Cour suprême. Il est maintenant légalement tenu de conseiller au Président Kenyatta de dissoudre le Parlement, a ajouté David Maraga. ■

O.O

Taiwan État d'alerte face à la Chine

L'armée taïwanaise est en état d'alerte. Ces dernières semaines, Taïwan a fait état d'une très forte augmentation du nombre d'avions de l'armée de l'air chinoise qui ont violé son espace aérien et a fait décoller des chasseurs en réponse. La Présidente Tsai Ing-wen a annoncé le 21 septembre que ces chasseurs étaient désormais « armés ». Le ministre des Affaires étrangères, Joseph Wu, a exhorté le 22 septembre Pékin à « revenir aux normes internationales civilisées », à la suite des déclarations d'un porte-parole de la diplomatie chinoise qui affirmait que cette prétendue « ligne médiane » n'existait pas, « car Taïwan fait partie intégrante du territoire

chinois ». Furieuse de la visite en septembre d'un sous-secrétaire d'État américain pour un hommage au défunt Président taïwanais Lee Teng-hui, la Chine a lancé des exercices militaires. Cette visite, a dénoncé Pékin, « va encourager les partisans de l'indépendance de Taïwan dans leur arrogance et leur insolence ». La Chine continentale et Taïwan sont administrés par deux régimes différents depuis plus de 70 ans, mais Pékin considère le territoire insulaire comme faisant partie de la Chine, pour laquelle les exercices militaires sont une « opération légitime et nécessaire afin de garantir la souveraineté et l'intégrité territoriale ». ■

B.S.H.

CENTRE SPORTIF ET DES TIC : LE TAEKWONDO IVOIRIEN RE-JOINT SON DOJO

Après quelques années de construction, le Centre sportif et des TIC Alassane Ouattara, temple dédié à la pratique du taekwondo, est fin prêt et sera inauguré le 8 octobre prochain. Un joyau architectural qui démontre une fois de plus le souhait du taekwondo ivoirien de s'imposer davantage parmi les disciplines reines du pays.

ANTHONY NIAMKE



Ce centre va permettre d'amplifier la notoriété du taekwondo après des autres disciplines sportives et amener les populations à s'intéresser à sa pratique.

Le jeudi 8 octobre 2020, les taekwondo-ists ivoiriens pourront emménager dans leur nouveau site, le Centre sportif et des TIC Alassane Ouattara. Un temple cinq étoiles, offert par la République de Corée à hauteur de 7 milliards de francs CFA, né de la vision et du rêve du Président de la Fédération ivoirienne de taekwondo (FITK), Me Cheick Daniel Bamba. « Dès son avè-

nement à la tête de la Fédération ivoirienne de taekwondo, en 2009, il a nourri l'espoir d'offrir à la communauté taekwondo-ivoirienne une grande salle pour les entraînements et les regroupements de l'équipe nationale », raconte le responsable communication de la fédération, Cyril Séty. Une ambition partagée au cours d'une visite en Corée en 2011 avec l'Académie mondiale

du taekwondo et à l'Agence coréenne de coopération internationale (KOICA).

Promotion du taekwondo Bâti sur une superficie de 8 824 mètres carrés, avec deux parties principales, cet édifice, situé à Cocody au bas du Lycée technique (ex Washington), comprend notamment un gymnase omnisports d'une capacité d'accueil de 1 500 places assises. Il est dédié à la pratique de tous les sports de mains et de combats, mais conçu en priorité pour faire la promotion du taekwondo. Il y a également un centre culturel construit sur deux niveaux, avec une bibliothèque, une salle multimédia qui servira pour la formation en TIC, une salle de conférences de 200 places et des bureaux, au premier étage, qui serviront de siège à la Fédération ivoirienne de taekwondo. Avec ce temple se présente l'aubaine pour les pratiquants de cette discipline de mieux vulgariser ce sport, qui a offert sa première médaille d'Or olympique à la Côte d'Ivoire et une médaille de Bronze aux Jeux Olympiques de 2016 au Brésil. Avec les prochains J.O. prévus en 2021, le Centre sportif et des TIC Alassane Ouattara devrait permettre de former davantage les tireurs ivoiriens, qui iront défendre les couleurs du pays à Tokyo et glaner encore plus de lauriers. ■

Éliminatoires CAN 2022 Deux matchs amicaux pour jauger les Éléphants



Ces deux rencontres amicales seront des matches test pour les Éléphants mais également pour leur nouvel entraîneur.

Les Éléphants de Côte d'Ivoire auront un programme bien chargé avant les éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) 2022, en novembre prochain. Après la rencontre amicale contre les Super Eagles du Nigeria le 9 octobre 2020 en Autriche, les pachydermes affronteront le Japon le 13 octobre aux Pays-Bas, soit quatre jours après. Ces deux matchs amicaux seront un moyen pour le nouveau sélectionneur de la Côte d'Ivoire,

Patrice Beaumelle, de bien préparer ses hommes. La rencontre face aux Japonais rappellera sans doute la victoire des Éléphants (2 - 1) contre les Samourais lors du Mondial 2014. Deux victoires sur les deux rencontres permettront non seulement de jauger le niveau de jeu de l'équipe nationale, qui doit affronter Madagascar pour les éliminatoires, mais aussi d'évaluer le nouveau coach. Notons que les Éléphants occupent la troisième place de leur poule. ■

A.N

CARTONS DE LA SEMAINE

Le Racing Club d'Abobo a été sacré super champion de la 14^e édition du célèbre tournoi de foot-jeunes (minimes, 50 kg) dénommé Mondialito. Les Abobolais ont brillé de mille feux en finale, le samedi 19 septembre, au stade Awaley de Yopougon-Saguidiba. Ils ont dominé (2-1) et détrôné leurs sérieux adversaires d'Arc-En-Ciel de Yopougon (tenant du titre).

Pour leur premier match de Bundesliga de la saison en début de week-end dernier, Schalke 04 n'a pu résister au rouleau compresseur du Bayern de Munich. La formation entraînée par David Wagner s'est vue atomisée sur le score de 8 buts à 0 au stade Allianz Arena par une équipe bavaroise plus que déterminée à démarrer cette saison en grande pompe.

DYCOCO : L'ESPACE QUI MET EN LUMIÈRE LES HUMORISTES

À l'emplacement de l'ex Bao Café, à Cocody face à l'École de gendarmerie, ouvrira le 2 octobre prochain un nouveau temple de l'humour : le Dycoco. Une salle de spectacles dédiée à la promotion de la scène humoristique de Côte d'Ivoire. Avant son ouverture officielle, JDA a rencontré son directeur artistique, Clément Michel, pour en savoir davantage sur ce nouvel endroit.

INTERVIEW RÉALISÉE PAR ANTHONY NIAMKE



Le Bao Café devient **Dycoco** avec une nouvelle vision et de nouveaux objectifs vis-à-vis de l'humour.

Anciennement Bao Café, aujourd'hui rebaptisé Dycoco. Qu'est ce qui a motivé ce changement de dénomination ?

Effectivement, il s'appelait le Bao Café, mais nous avons décidé de le rebaptiser Dycoco en hommage à la commune de Cocody, parce que Dycoco, c'est Cocody à l'envers. C'est le lieu où nous avons repéré nos premiers artistes, où nous avons fait notre premier Comedy club. Historiquement, c'est une commune qui est importante pour nous et on trouvait que ce n'était pas mal de lui rendre hommage en jouant sur le nom.

Quel sera la particularité de cet endroit ?

La particularité de cet endroit, c'est que ce sera la première salle de spectacles dédiée à l'humour en Afrique francophone. Elle va aussi accueillir des scènes électro et rap Ivoire en after. Elle est donc dédiée à l'humour et aux musiques indépendantes. C'est ce qui faut retenir.

Pourquoi avoir particulièrement mis l'accent sur l'humour ?

L'humour est notre cœur de métier. Nous sommes des producteurs d'humoristes, des

producteurs de spectacles. Nous avons déjà notre Comedy club, qui se tenait au Bao Café, mais comme il est fermé, nous avons saisi l'opportunité de pouvoir faire un peu plus, leur donner une salle pour se promouvoir. En Côte d'Ivoire il y a énormément de talents, qui, malheureusement, manquaient de formation et de moyens de production. C'est ce que nous essayons de développer aujourd'hui, en un peu plus professionnel.

Les espaces qui font la promotion de l'humour ne se comptent plus à Abidjan. Quelle est la plus-value que vous comptez apporter avec le Dycoco ?

Selon nous, il n'y a pas tellement d'espaces qui font la promotion de la scène humoristique à Abidjan. Il y a Mamane à l'hôtel Pullman, avec son Comedy club, sinon il n'y a rien d'autre de régulier. Nous voulons permettre aux artistes d'avoir d'autres scènes d'expression, mais le Comedy club de Mamane, c'est une fois par semaine, alors qu'au Dycoco nous aurons une programmation quasi-quotidienne de spectacles. Du mardi au samedi, nous aurons des One man shows et le dimanche notre Comedy club. Donc six jours sur sept, il y aura une programmation humour. ■

INFO PEOPLE

SIDIKI DIABATÉ : L'ÉTAU SE RESSERRE AUTOUR DE LUI



Après la plainte déposée par Mariam Sow, la présumée ex compagne battue par le chanteur malien Sidiki Diabaté, tout semble se mettre en place pour enquêter sur les accusations portées contre lui. Le mardi 22 septembre, sur instruction du procureur du Tribunal de la Commune 3 de Bamako, il a été placé en garde à vue. Son nom a été aussitôt retiré des nominations d'Afrimma, le prestigieux prix ne voulant pas associer son image à une célébrité impliquée dans des violences basées sur le genre (VBG). Quant au Primud, où il est également en course, son organisateur, l'artiste ivoirien Molare, dit suivre de près l'évolution de la situation et n'hésitera pas à prendre des sanctions contre le joueur de kora.

INFO PEOPLE

JAMES BOND : QUI POUR SUCCÉDER À DANIEL CRAIG ?



« Mourir peut attendre » doit sortir le 11 novembre 2020 et dévoilera la dernière performance de l'acteur britannique Daniel Craig en James Bond. Alors, qui pour succéder à ce brillant acteur ? Les candidats sont nombreux. En effet, Idris Elba (The Wire), Damian Lewis (Homeland) ou encore Henry Cavill (Superman) figurent parmi les prétendants. Sans oublier James Norton (Les Filles du Docteur March), Richard Madden (Game of Thrones) ou encore Tom Hiddleston (le frère de Thor chez Marvel). Dans tous les cas, l'acteur qui aura la chance d'incarner désormais l'agent 007 au cinéma devra être sacrément entraîné. Pour Barbara Broccoli, la productrice de James Bond, l'agent 007 pourra être un homme de couleur, mais ne sera jamais une femme.

www.jda.ci
Journal d'Abidjan
L'hebdo

Directeur de publication :
Ousmane DIALLO

Directeur Général :
Mahamadou CAMARA

Directrice Déléguée :
Aurélien DUPIN

Rédacteur en chef :
Ouakaltio OUATTARA

Sécrétaire Général :
Eric DIOMANDE

Ont collaboré à ce numéro :
Malick S. - Anthony N. - Raphael TANOHO

Infographiste : J Christophe ALLEGRA

Service commercial :
Ismaël OUATTARA

JOURNAL D'ABIDJAN, édité par JDA SARL, imprimé à Abidjan en 5.000 ex.
Dépôt légal : 12871 du 23 Mai 2016 JDA SARL : Cocody, Rue du Lycée Technique, Immeuble N2-Abidjan.
Tél : + 225 22 01 99 99
www.jda.ci / contact@jda.ci



Yeqar

Découvrez cette nouvelle
marque de prêt à porter
moderne et chic.
Les pièces sont faites avec
une attention particulière
aux détails.



Made in Côte d'Ivoire